

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 38

Artikel: Ici et là
Autor: L.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181961>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du 22 mars 1794.

Défense de faire des gateaux et pâtisseries et d'user de crème.

Le Noble Conseil qui a sincèrement à cœur le bien-être de tous ses habitants en général, refléchissant sérieusement sur la disette alarmante de tous les comestibles et singulièrement sur ceux de première nécessité, leur cherté progressive, les murmures et les plaintes qui parviennent à ce Corps et surtout le mécontentement marqué de la classe la moins moyennée de cette ville, classe la plus nombreuse et à ce double égard méritant toute la sollicitude de la police ; ce Conseil, usant du pouvoir qui lui est conféré, a trouvé pressant et juste, et ce pour autant de temps qu'il le croira convenable, d'interdire absolument aux Boulanger et Confiseurs de faire et vendre aucune espèce de gateaux et pâtisseries où il entrerait de ces objets de première nécessité, sous peine d'une amende de vingt batz en faveur de l'hôpital, tant contre les dits Boulanger et Confiseurs que contre ceux qui en achèteraient d'eux, et de la confiscation.

Ge dit Conseil, voyant encore le prix excessif des beurres et que cette cherté pèse sensiblement sur les ménages indigens, instruit qu'il se fait des accaparements de beurre et de crème dans les environs de cette ville, soit par les étrangers qui séjournent dans ce lieu, que par d'autres personnes opulentes, ce qui ne peut que contribuer beaucoup à la cherté d'une denrée si précieuse, disette dont les marchés publics se ressentent, a trouvé de même urgent d'imposer une amende de vingt batz au profit des pauvres à toute personne habitante rièrre sa police qui serait convaincue de pareils accaparements, et d'user de crème dans son ménage. Dans la présente défense sont aussi compris les œufs, que l'on ne pourra acheter pour les revendre teints, sous la même défense que dessus. La présente ordonnance sera affichée et publiée au son de la caisse, et un double remis à M. le Métral qui est chargé de vigiler à son exécution.

Ici et là.

Ces jours, le temps est splendide. Le paysan s'en va joyeux faucher ses regains. Sa *barelhette** déposée au frais sous un arbre, il tire sa meule humide de son *covai*** ; aiguise sa faulk, qui rend un son argentin, et fauche courageusement.

C'est que le temps presse et que rares sont les beaux jours dans notre bissextile 1872.

La coupe est belle pourtant, et le foin, d'un beau vert, dégage des senteurs aromatiques. La grange sera pleine, bien pleine cette année, et de longtemps on n'aura vu autant de foins en meules dans les champs.

Grâce à cette abondance de fourrage, l'élevage pourra reprendre ses conditions normales, repeupler les étables, et le marché du bétail, l'une des sources les plus importantes de revenu pour l'agriculteur, recevra une nouvelle impulsion.

* Petit vase en bois où l'on met le vin pour la journée.

** Etui où le faucheur met sa meule et l'eau pour la mouiller.

Par suite, la viande de boucherie reviendra peut-être à des prix plus doux que ceux d'aujourd'hui, et franchement la chose est bien désirable.

Car, quoi qu'en dise, malgré l'élévation sensible des salaires, la viande de boucherie, aux prix actuels, est presque un objet de luxe pour l'ouvrier ou le petit employé dont la famille est un peu nombreuse. Le dimanche seul, il se permet cet extra, sous forme de pot-au-feu.

En outre, le produit des vaches laitières a atteint, dans les centres surtout, des limites inconnues jusqu'ici, et la demande va toujours croissant.

Sur nos marchés, tout le reste est à l'avenant, et le problème de la vie matérielle est de plus en plus difficile à résoudre.

Les nombreux étrangers qui viennent admirer nos sites et respirer notre air, en mangeant la fleur de nos produits, sont pour une grande part dans cet état de choses.

Pour eux sont les meilleures pièces de la boucherie, nos primeurs, nos plus beaux légumes, nos fruits les plus savoureux, et souvent la crème du lait destiné à notre consommation.

Notre canton de Vaud, *si beau*, n'est bientôt plus qu'une vaste hôtellerie où les deux mondes versent à flots leurs opulents désœuvrés ; et cela nous conduit à considérer les hommes moins pour ce qu'ils valent que pour ce qu'ils paient ou dépensent.

L'industrie de la côtelette, grâce à la complaisance du capital à son égard, prend chaque année un développement plus grand ; on veut être maître d'hôtel, directeur, ou tout au moins actionnaire.

Le produit du caravanséral est non-seulement un objectif pour les rentiers, mais c'en est un pour les financiers, les avocats, les notaires, les médecins, que sais-je ? Peut-être aussi un piège pour quelques-uns !

Mais trêve aux sombres pensées, vivons et soyons heureux.

Nos routes sont sillonnées d'équipages fringants, où les comtesses, les baronnes, les ladies et les miss se prélassent sous la soie et les dentelles, et lancent, sans s'en douter, le venin du luxe dans le cœur de nos naïves ménagères.

Et ce venin est si subtil, qu'il s'y infiltre sans qu'elles s'en doutent et presque à notre insu.

On ne distingue plus la grande dame de sa tailleur, de sa modiste ou de la femme de son plus mince fournisseur ; l'égalité est parfaite, sauf, hélas ! dans le compte des « recettes et dépenses. »

Mais de quoi nous plaignons-nous ? Vivons et soyons heureux !

L'argent circule, les cochers font joyeusement claquer leur fouet, et ceux qu'ils conduisent n'ont qu'un regard d'indifférence ou de pitié pour le pauvre piéton ruisselant de sueur !

Va, modeste piéton, que tu chemines ainsi par goût ou par économie, tu n'en arriveras pas moins poussiéreux et crotté à la prochaine hôtellerie.

Les brillants voyageurs qui t'ont devancé ont été reçus par d'obséquieuses courbettes, mais toi tu seras toisé de la tête aux pieds et conduit dans la salle réservée aux intrus.

Et plus tard, quand tu demanderas ta bougie, tu recevras peut-être la recommandation suivante, qui m'a été faite dans un hôtel de nos Alpes :

« Vous ne ferez pas de bruit dans votre chambre, » parce qu'il y a des gens comme il faut qui couchent sur le même palier que vous. »

Vous conviendrez, chers lecteurs, que c'est un peu roide et qu'il est bien permis de sourire quand on entend des Vaudois chanter :

Les Alpes sont à nous, etc.

Thermes de Lessus, 4 septembre 1872. L. C.

Une joyeuse escapade.

III

Sous l'apparence d'un joli chalet, l'Hôtel-des-Bains du lac Noir recèle tous les agréments des hôtels de la plaine : grande salle à manger, salle de billard et de lecture, galeries vitrées, etc. — A peine avions-nous déposé nos sacs de voyage, que déjà les gourmets de la compagnie pénétraient dans l'office pour s'enquérir du menu de notre dîner. En apprenant que nous aurions de la truite, les fronts de quelques-uns, assombris par l'aspect du lac Noir, se déridèrent ; à table, ils devinrent rayonnants. Alors, vu des fenêtres de la salle à manger, le vallon sembla se poétiser et s'embellir ; les eaux du lac parurent plus limpides, les montagnes voisines plus pittoresques. Chose singulière : pour certains touristes, les beautés de la nature dépendent entièrement des bons morceaux et des rafraîchissements qu'ils trouvent sur leur route. Et ceux-ci doublent encore de prix et de saveur, lorsqu'ils sont servis par une mignonne main blanche et assaisonnés du plus charmant sourire. J'eus un instant des craintes sérieuses pour le moral de deux ou trois de mes voisins ; et, ce qu'il y a d'inconcevable, c'est que c'est parmi les vieux grognards de la compagnie qu'il y eut le plus d'attendrissements.

Il était prudent de partir, et nous dirigeâmes nos pas du côté de Charmey. Je ne sais si quelques têtes tournaient encore, mais nous n'avions pas fait une heure de marche que nous étions complètement fourvoyés. Nous chevauchâmes longtemps de bas en haut, de haut en bas, de gauche à droite dans la montagne, sans trouver d'issue à cette fâcheuse situation. — De temps en temps, un ingénieur, faisant partie de l'expédition, s'agenouillait près d'une pierre pour y dérouler sa carte. Les sentiers qu'il nous indiquait étaient précisément ceux qu'il ne fallait pas prendre. Tantôt nous nous enfoncions jusqu'aux genoux dans des lieux humides ; tantôt une paroi de rocher nous obligeait à un long détour ; tantôt nous franchissions d'épaisses et hautes herbes, dans lesquelles nous crûmes un moment avoir perdu l'un de nos compagnons, M. le pasteur H., qui, petit de taille, montrait de temps en temps sa tête au-dessus des gentianes, comme la caille qui se dresse sur son nid à l'approche du faucheur.

L'angoisse devint générale. En désespoir de cause, quelques-uns eurent un moment l'idée de revenir sur leurs pas.

Nous avions parmi nous un procureur-juré, qui proposa, au contraire, de poursuivre.

Enfin, nous avisâmes un chalet où de braves vauchers nous indiquèrent le chemin. Durant la petite halte que nous fîmes en ce lieu, le pasteur nous adressa un petit discours familier commençant par ces mots : « Rejetons loin de nous toute souillure, etc. » Puis, un de nos amis, pourtant très « économie » nous offrit un excellent cognac et nous nous remimes en route, pour Charmey.

En passant près de *Valsainte*, couvent de chartreux, composé d'une agglomération de petits bâtiments, dans une situation très solitaire, au milieu des montagnes, l'un d'entre nous s'adressa à deux hommes qui fauchaient près d'un petit chalet :

— Combien y a-t-il de chartreux dans ce couvent ?

— Dix-sept, Monsieur.

— Et qu'y font-ils ?

— Hélas ! Monsieur, ils mangent bien, boivent bien, et ne font pas grand'chose.

Nous arrivâmes à Charmey vers 9 heures du soir, à l'auberge du *Maréchal-Ferrant*. Toute la maison était en liesse, à la suite d'une noce ; la cuisine était en mouvement ; la salle à boire remplie de joyeux buveurs, de rires et de chansons. Nous fûmes accueillis par ces braves gens comme chez de vrais amis ; ils nous entourèrent d'amabilité et de gentillesse. Tous les touristes qui visitent cette contrée parlent, du reste, de l'excellent caractère de sa population, et en gardent un agréable souvenir.

Comme aux bains du lac Noir, nous fûmes servis à table par une jolie demoiselle, dont les bonnes grâces ne firent que rallumer dans quelques jeunes cœurs de 40 à 50 ans des feux à peine éteints. Hélas ! leurs soupirs s'exhaloient en pure perte, car l'un d'entre nous raconta le lendemain matin, en allant à Broc, que dans la chambre où il avait couché se trouvait un petit tiroir de table renfermant toute la correspondance amoureuse de Mlle A... Ce malheureux nous avoua que, pendant que nous nous livrions à un profond sommeil dans les chambres voisines, il s'était amusé à dépouiller le courrier.

Le chemin élevé qui conduit à Broc, en suivant l'un des côtés de la riante et verte vallée de Charmey, est des plus pittoresques. En approchant de Broc, le regard embrasse la plus riche et la plus belle partie de la Gruyère, dominée au centre par son vieux château et la petite ville du même nom, qui ont conservé jusqu'ici leurs portes à herses, leur machicoulis et leurs murs d'enceinte. — Rien de plus beau que cette large et grande vallée de la Gruyère ; arrêtons-y nos pas et jouissons du coup d'œil. La suite de notre course n'offre, du reste, aucun intérêt pour nos lecteurs.

L. M.